

COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Association : Le Zeybu2Claix
Adresse : 1 Allée du souvenir Français
38640 Claix
lezeybu2claix@gmail.com

A Claix, le 15 décembre 2019,

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 3 décembre 2019

Ordre du jour :

1. Émargement de la liste des présents et vérification des mandats
2. Désignation du président de séance et du secrétaire de séance
3. Rapport moral 2018-2019 présenté par le président et vote du rapport moral
4. Rapport financier 2018-2019 présenté par le trésorier et approbation des comptes
5. Élection du CA et du bureau pour l'année 2019-2020
6. Questions diverses

Le 3 décembre 2019, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire Salle « La CASCADE » au CCAS de CLAIX sur convocation écrite faite par le Bureau et le Conseil d'Administration en date du 15 novembre 2019.

1. Émargement de la liste des présents et vérification des mandats

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

ANNEXE 1

Les membres de l'association absents ayant demandé à être représentés par un autre membre ont rempli un pouvoir régulier et sont au nombre de 9.

La feuille de présence permet de constater que 9 membres de l'association ont donné pouvoir et 18 membres de l'association sont présents soit un total de 27 membres représentés lors de l'Assemblée Générale.

2. Désignation du président de séance et du secrétaire

L'assemblée est présidée par Mme Isabelle THIRION en tant que présidente de séance, assistée de Mr Cyril FAYAND en tant que secrétaire de séance.

3. Rapport moral 2018-2019 présenté par la présidente Saraï COILLOT et la vice-présidente Catherine CHERRIER

ANNEXE 2

Vote du rapport moral :

Après échange avec les adhérents présents, Mme Saraï COILLOT met aux voix le rapport qu'elle vient de présenter :

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 27

Celui-ci est adopté par 27 voix Pour soit à l'unanimité.

4. Rapport financier 2018-2019 présenté par la trésorière Christine ANTOINE

ANNEXE 3

Résumé sommaire des points les plus probants :

Par rapport à l'exercice précédent, le montant total des ventes et le nombre d'adhérents sont en augmentation pour un même nombre marchés effectués : 20.

Total des ventes de 47 920 € pour 45 015 € en 2017-2018.

98 d'adhérents pour 91 en 2017-2018. Le montant de l'adhésion reste à 10 € par an et à 5 € pour les bénévoles actifs, les bénéficiaires aidés et les adhésions à mi-année.

La part solidaire reversée est toujours de 75 % le pour CCAS et 25 % pour l'association. Au cours de cet exercice, l'association a procédé à un versement pour ramener son fonds de réserve à 2000 €. Ce supplément a permis au centre social de verser 14 aides exceptionnelles hors du solidaire alimentaire.

Le CCAS demande si la cotisation au Zeybu d'Eybens est toujours versé ? Oui car nous bénéficions de leur logiciel informatique.

Le CCAS questionne l'association sur la possibilité de valoriser dans notre budget le bénéfice de la salle ESF « La CASCADE » ainsi que les fluides. Ces avantages ne peuvent pas être chiffrés et donc ne peuvent pas apparaître sur un plan comptable dans le budget.

Le CCAS fait part de la bonne collaboration existant entre nous.

Nous procédons ensuite au vote d'approbation des comptes :

Vote du rapport financier

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 27

Le rapport financier est approuvé par 27 voix Pour soit à l'unanimité.

5. Election du nouveau Conseil d'Administration et du bureau pour l'année 2019-2020

Mme Catherine CHERRIER reprend la parole pour faire l'appel des candidatures pour **l'élection du nouveau conseil d'administration pour l'exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020.**

11 membres de l'association se portent candidats pour faire partie du conseil d'administration.

Le vote de l'assemblée a lieu, à main levée, pour l'ensemble de la liste des candidats suivants :

- ANTOINE Christine
- AUDREN Dominique
- BECHKA Sonia
- BERTRAND Chantal
- CHERRIER Catherine
- COILLOT Saraï
- FAYAND Cyril
- HENNEBOIS Claire
- MARION Sylvie
- MAUME Marie-Christine
- THIRION Isabelle

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 20

La liste est élue à 20 voix Pour, soit à l'unanimité.

Nous décidons de procéder en suivant à **l'élection du bureau pour l'année 2019-2020.**

Les 11 membres élus du CA présents ou représentés se réunissent donc et décident à l'unanimité que le vote se fera à main levée pour le cas où il n'y aura qu'un seul candidat et à bulletin fermé au cas où il y aurait plusieurs candidats.

Candidat au poste de Président : Saraï COILLOT

Vote :

Contre	0
Abstention	0
Bulletin Nul	1
Pour	10

Candidat au poste de Trésorier : Christine ANTOINE

Vote :

Contre	0
Abstention	0
Pour	11

Candidat au poste de Secrétaire : Isabelle THIRION

Vote :

Contre	0
Abstention	2
Pour	9

Candidat au poste d'adjointe à la Présidente : Catherine CHERRIER

Vote :

Contre	0
Abstention	0
Pour	11

Candidat au poste d'adjoint à la Trésorière : Dominique AUDREN

Vote :

Contre	0
Abstention	1
Pour	10

Candidat au poste d'adjoint à la Secrétaire : Cyril FAYAND

Vote :

Contre	0
Abstention	1
Pour	10

Pour finir, voici le bureau élu au 3 décembre 2019 :

Président : Saraï COILLOT
Trésorier : Christine ANTOINE
Secrétaire : Isabelle THIRION

6. Questions diverses

Le CCAS a épuisé son abondement et ne pourra augmenter le versement de Noël (forme de « prime » pour les bénéficiaires). Peut-on prendre sur la part solidaire du Zeybu. L'association donne son accord.

Concernant les contrats aidés, l'accès au Zeybu se fait en contrepartie d'une participation des bénéficiaires en tant que bénévole. Toutefois, le sens du mot « bénévole » n'a pas le même sens selon si on regarde du côté centre social ou Zeybu. Pour les bénéficiaires, ce « bénévolat » est demandé par le centre social. Y aurait-il un autre terme à utiliser ?...

Par ailleurs, tous les bénéficiaires ne sont pas en mesure de venir sur le temps de préparation des marchés, est-il possible de réfléchir à une aide indirecte ? Par exemple le rangement des boîtes à œufs.

Pour notre producteur d'huile d'olives, il devient difficile pour lui de verser le solidaire compte tenu du prix au litre.

Demande du Zeybu sur la possibilité d'utiliser le réfrigérateur du CCAS en cas de besoin : accordé.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire du 3 décembre 2019

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Mme Isabelle THIRION déclare la séance levée à 22 h 30.

Fait à Claix

Le 3 décembre 2019,

La présidente de séance
Isabelle THIRION

Le secrétaire de séance
Cyril FAYAND